



Rapport moral & d'activités

2024



Le GIST est un groupement interentreprises œuvrant principalement pour des établissements du secteur privé employant moins de 400 salariés.

1901

loi 1901

Le GIST est une **association** bénéficiant d'un agrément de l'État, administrée collégalement avec des chefs d'entreprises désignés par les organisations patronales, des représentants syndicaux désignés par des organisations représentatives des salariés, et des salariés médecins.



missions

Les **visites d'information et de prévention, annuelle, pré-reprise et reprise, post-exposition ou mi-carrière** constituent la partie visible de l'activité de l'association.

Les actions diversifiées du GIST comprennent aussi les **actions de conseil, de sensibilisation, de formation et de prévention en milieu de travail, le soutien psychologique et l'évitement de la désinsertion professionnelle.**



financement

Le GIST est exclusivement financé par les **cotisations annuelles** des entreprises adhérentes.



localisation

Les médecins et les équipes pluridisciplinaires sont répartis sur le territoire entre **Saint-Nazaire, La Baule, Pont-Château et Blain.**

sommaire

- 1 Rapport moral - Claude Blouet p.3
- 2 Une nouvelle direction au GIST. Présentation d'Olivier Van Hauwaert p.4
- 3 En route pour la certification p.5
- 4 Focus sur... p.6-7
- 5 Les faits marquants p.8
- 6 Dynamique régionale p.9
- 7 Données sociales du GIST et repères RH p.10
- 8 Panorama des adhérents p.11
- 9 Suivi individuel de l'état de santé p.12
- 10 Activités du pôle Prévention p.14 et de la cellule PDP p.19
- 11 Éléments financiers p.20

Sigle du service

GIST

Trésorier

David BRANGER (CFE-CGC)

Président

Claude BLOUET (CPME)

Directeur

Olivier VAN HAUWAERT (à partir de novembre 2024)

Vice-président

Luc ROUSSELOT (CFDT)

Pôle Prévention

Claudine DUPONT

Lexique

AMT : Actions en Milieu de Travail

ARS : Agence Régionale de Santé

ASST : Assistante Santé et Sécurité au Travail

CARSAT : Caisses d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

CMT : Commission Médico-Technique

CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

DREETS : Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

DUERP : Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

FE : Fiche Entreprise

FDS : Fiche de Données de Sécurité

GIST : Groupement Interprofessionnel de Santé au Travail

IDEST : Infirmière de Santé au Travail

PDP : Prévention de la Désinsertion Professionnelle

RGPD : Règlement Général de Protection des Données

RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

RPS : Risques Psycho-Sociaux

SIR : Suivi Individuel Renforcé

SPSTI : Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises

SST : Santé Sécurité au Travail

TMS : Troubles Musculo-Squelettiques

THS : Technicienne Hygiène-Sécurité

VIP : Visite d'Information et de Prévention



Rapport moral

Claude Blouet, *président du GIST*

C'est avec plaisir que je vous présente aujourd'hui le rapport moral et d'activités du GIST pour l'année 2024.

Une année marquée par des avancées notables dans notre mission de garantir la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs en Loire-Atlantique. 2024 a permis au GIST de poursuivre son développement avec de nouvelles initiatives. Nous avons élargi notre offre de services, notamment en matière de prévention des risques de désinsertion professionnelle des salariés de vos entreprises, d'ateliers de sensibilisation autour du sommeil, de la cohérence cardiaque, de l'épanouissement au travail et d'accompagnement des travailleurs en situation de stress ou de souffrance psychologique. L'accompagnement des petites et moyennes entreprises a également été renforcé avec les réalisations des Fiches Entreprises.

Dans le cadre de notre mission, nous avons aussi intensifié nos actions autour des nouveaux défis liés à la digitalisation du travail et à l'évolution de la réglementation.

Pour cette année 2025, nous allons franchir des étapes importantes, mais il me semble qu'un événement en particulier mérite d'être mis en lumière : l'obtention de la certification SPEC 2217 de l'AFNOR, qui atteste de la qualité et de la rigueur de nos pratiques en matière de santé au travail.

L'obtention de cette certification représente une reconnaissance officielle de notre professionnalisme et de notre engagement envers la santé et la sécurité des travailleurs. La norme SPEC 2217 est un véritable gage de qualité pour nos services, car elle repose sur des critères stricts visant à garantir la performance, la réactivité et l'adaptabilité de nos actions en matière de prévention et de suivi de la santé au travail. Cette démarche, amorcée il y a deux ans, nous a permis de renforcer notre organisation interne, de formaliser nos processus et de structurer nos interventions pour répondre toujours mieux aux attentes des entreprises et des salariés.

Ce rapport d'activités retrace ainsi les nombreuses actions réalisées au cours de l'année et les résultats obtenus. Nous pouvons être satisfaits du chemin parcouru, mais il nous reste encore beaucoup à accomplir pour faire face aux défis à venir. La transition vers un environnement de travail toujours plus agile, sain et sécurisé nécessite une vigilance constante et une capacité d'adaptation qui sont au cœur de notre mission.

Je vous invite à lire ce rapport en détail et à prendre connaissance des actions menées et des progrès réalisés. Ensemble, grâce à notre qualité et à notre expertise, nous continuerons à faire du GIST un acteur incontournable pour la santé au travail en Loire-Atlantique.

Bien à vous, Claude Blouet



Une nouvelle direction au GIST

Olivier Van Hauwaert

directeur du GIST

Arrivé en novembre 2024, Olivier Van Hauwaert a pris la direction du GIST suite au départ en retraite de Jean-Charles Bouchy.

Diplômé d'un Master en Ingénierie en Maintenance Industrielle, avec une spécialisation en Gestion des Risques et Sécurité de Fonctionnement, Olivier Van Hauwaert possède une expérience riche et variée dans la gestion des services de santé au travail, la gestion des risques industriels et la direction d'équipes pluridisciplinaires.

Il a débuté sa carrière en dirigeant un centre de formation d'apprentis pendant 15 ans, contribuant à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets pédagogiques tout en établissant des partenariats avec les entreprises. En 2011, il a pris la direction d'un service de santé au travail en Essonne, où il a piloté des projets majeurs tels que la gestion des agréments et l'élaboration du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) en collaboration avec la CRAMIF et la DREETS.

Par la suite, il a dirigé un grand service de santé au travail à Paris avant d'intégrer la direction d'un troisième SPSTI à l'échelle de la région Île-de-France. Cette expérience lui a permis de renforcer ses compétences en gestion de projets complexes à dimension régionale et en optimisation des processus en matière de santé au travail.

En 2024, il a eu l'honneur de succéder à Jean-Charles Bouchy à la direction générale du GIST à Saint-Nazaire. Cette nouvelle fonction représente pour lui un défi passionnant et une opportunité de renforcer les actions de santé au travail dans la région.

Installé à Saint-Nazaire, il découvre également l'environnement économique et social dynamique de cette ville portuaire, caractérisé par des secteurs industriels variés tels que la construction navale, l'aéronautique et les énergies marines renouvelables. Cette immersion locale lui permet d'adapter les actions de santé au travail aux spécificités des entreprises et des salariés de la région, en mettant l'accent sur la prévention des risques professionnels, l'amélioration des conditions de travail et la sécurité.

Fort de son expérience et de son installation à Saint-Nazaire, Olivier Van Hauwaert est résolument tourné vers l'avenir : *« Cela me permettra d'impulser de nouvelles visions pour le GIST : renforcer les partenariats avec les acteurs locaux en favorisant le développement de la culture de prévention primaire dans les entreprises, améliorer l'organisation du GIST pour répondre à toutes nos obligations de l'offre socle des SPSTI, développer l'activité pour atteindre les 100 000 salariés suivis et partager avec l'ensemble des équipes des perspectives communes pour les 5 années à venir ».*

Les axes 2025

- Obtenir la certification SPEC 2217 avant le 1^{er} mai 2025
- Déployer le logiciel métier PULSE pour les AMT
- Harmoniser au sein du GIST la saisie des données et de la traçabilité des actions et des procédures
- Déployer plus de fonctionnalités pour le portail Adhérent
- Mettre en place le portail salarié suivi au GIST
- Continuer le renforcement de l'élaboration des Fiches d'Entreprises
- Recrutement des médecins du travail
- Etudier financièrement le projet d'un nouveau Siège au GIST
- Renouveler et signer un nouveau CPOM 2025 / 2029
- Elaborer un nouveau Projet de Service 2025 / 2030
- Travailler avec le personnel GIST pour une vision commune de la Santé travail à 5 ans

3

En route pour... la certification

par Yannick Fauvel, responsable Qualité au GIST

2025...Nous y sommes. C'est l'année d'un rendez-vous attendu pour les Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) : leur **certification selon la SPEC 2217**.

Pour rappel, cette certification valide notre démarche pour répondre à l'offre socle de services définie selon les attentes des pouvoirs publics, des partenaires sociaux et des entreprises, qui ont corédigé cette norme. Cette certification vise à garantir la mise en œuvre de la réforme santé-travail de 2021 que nous avons évoquée les années précédentes en assemblée générale ou dans les rapports d'activités du GIST.

L'année 2024 a été une année qui a concentré beaucoup d'énergie en interne pour structurer le GIST, en vue d'intégrer cette démarche d'amélioration continue, qui n'est pas naturelle au sein des SPSTI.

Le travail autour de cette approche a été mené collectivement : la construction du système d'amélioration continue s'est réalisée autour de groupes de travail constitués de différents métiers (assistantes médicales, infirmières, médecins, préventeurs...) directement concernés par la réforme.

L'animateur qualité a piloté 8 groupes se réunissant à raison de 3 à 4 séances de 2 h, pour rédiger des procédures structurantes. Ces procédures ont été validées ensuite par corps de métier avant d'être présentées et approuvées en CMT. 21 procédures ont été rédigées, auxquelles s'ajoutent des formulaires et des modes opératoires. Concrètement, pour nos adhérents et leurs salariés, l'intérêt est qu'ils aient les mêmes informations, les mêmes documents fournis, et ce, peu importe par qui et où ils sont suivis.

Par ailleurs, notre démarche d'amélioration continue consiste à créer une dynamique avec nos adhérents et leurs salariés. Plusieurs outils sont déployés dans le cadre de la mise en conformité vis à vis de la SPEC 2217, notamment :

- Une veille réglementaire que nous partagerons avec nos adhérents lorsqu'il y aura des évolutions dans les domaines de la santé et de la sécurité au travail ;
- La mise en place d'un plan d'actions qui reprend les propositions d'amélioration transmises par nos adhérents et leurs salariés lors de l'enquête de satisfaction menée à l'automne 2024 ;
- La mise en place d'une adresse email d'écoute qui permet de nous faire part des dysfonctionnements rencontrés avec nos différents services (reclamations@gist44.fr).

*Lorsque le service se voit signifier une non-conformité majeure, il a trois mois pour se mettre en conformité et prouver qu'il a mis en place les actions suffisantes pour la lever, avant d'être certifié.

** La loi du 2 août 2021 l'impose au maximum pour mai 2030

Une certification par étape

afnor
CERTIFICATION

2024 | Cette année, nous devons nous préparer, faire un état des lieux et ajuster notre fonctionnement selon les exigences de la norme.

1

2025

Le niveau 1 correspond à l'existence et au déploiement de l'ensemble des procédures exigées pour garantir l'offre-socle à nos adhérents et leurs salariés.

2

2027

Encadre la phase d'engagement et de maîtrise des procédures. Elle atteste de la mise en œuvre des moyens humains, organisationnels et fonctionnels que le SPSTI a déployés pour répondre aux exigences ainsi que de la maîtrise des outils d'évaluation.

3

2030 maximum

Les SPSTI dispensent à leurs entreprises adhérentes l'ensemble des prestations prévues par l'ensemble de l'offre-socle de services conformément aux critères de qualité et d'effectivité. Le SPSTI est en mesure de démontrer un réel pilotage de sa démarche sur le long terme et d'apporter des résultats probants et d'amélioration continue.



Norme AFNOR SPEC 2217 - Valable 5 ans

Le GIST s'engage en 2025 pour une certification de niveau 1. Ce niveau valide la mise en œuvre des procédures et des plans d'amélioration du service rendu. Courant décembre, nous avons sollicité un audit blanc réalisé par une auditrice indépendante, qui constitue un point d'étape. Notre niveau de conformité global était de 72 %.

L'audit de certification est programmé du 22 avril 2025 au 25 avril 2025. Le début d'année est donc intense pour cette mise en conformité puisque l'objectif du GIST est d'enregistrer aucune non-conformité majeure, synonyme d'une non-certification*.

Et après...nous avons pour ambition d'atteindre un niveau 3 (niveau qui certifie sur la globalité du référentiel) courant 2027**. Pour ce faire, nous devons rentrer dans une dynamique d'amélioration de la satisfaction de nos adhérents et de leurs salariés.

Les bases sont posées, chacun des collaborateurs du GIST est engagé pour pérenniser notre approche visant à améliorer notre qualité de service dans le respect de nos valeurs.

4 Focus sur

Le projet de service

Decembre 2020



Projet de service 2021-2024



Un projet de service innovant et réaliste :
Poursuivre notre transformation du service rendu,
Rendre plus efficaces nos moyens d'en rendre compte

Débuté en 2021, le projet de service comporte des grands axes de travail pour nos équipes pluridisciplinaires et notre SPSTI. Ce 2^e projet de service s'appuie, pour les amplifier, sur les étapes franchies depuis 2014 pour mieux répondre aux besoins de prévention, de santé, d'informations et de sensibilisation que nous devons à nos entreprises adhérentes.

Le nouveau projet de service est en cours d'écriture et couvrira la période 2025-2029.



La création d'un atelier de sensibilisation sur les addictions fait partie de l'axe 2.

Objectifs atteints

1,1	Axe 1 - SALARIÉS DÉSIGNÉS COMPÉTENTS (SDC)	Réalisé	En cours	Non réalisé	% réalisation
1.1.1	Sensibilisation des équipes pluridisciplinaires du GIST au SDC	x			100 %
1.1.2	Réalisation d'un état des lieux sur les actions SDC réalisées au GIST	x			100 %
1.1.3	Information auprès des adhérents sur le SDC	x			100 %
1.1.4	Création d'un atelier thématique SDC à destination des adhérents et sensibilisation à la démarche	x			100 %
1.1.5	Intégrer les sensibilisations aux ateliers DUERP réalisées mensuellement	x			100 %
1.1.6	Elaboration d'un livret SDC à transmettre aux adhérents	x			100 %
1.1.7	Intégrer le groupe régional SDC	x			100 %
1.1.8	Communiquer en interne sur le SDC et intégrer cette information dans le livret d'accueil	x			50 %
1.1.9	Faire vivre le réseau SDC		x		50 %

2,1	Axe 2 - LES PRATIQUE ADDICTIVES	Réalisé	En cours	Non réalisé	100 %
2.1.1	Réaliser des sensibilisations auprès des structures d'addictologie à la santé au travail	x			100 %
2.1.3a	Formation des professionnels médicaux au sevrage tabagique	x			100 %
2.1.3b	Création d'un questionnaire à destination des employeurs afin de définir leurs besoins concernant les addictions	x			100 %
2.1.4	Intégrer une THS dans le groupe de travail	x			100 %
2.1.5a	Création d'une sensibilisation sur les addictions à destination des employeurs	x			100 %
2.1.5b	Création d'une sensibilisation sur les addictions à destination des salariés	x			100 %
2.1.5c	Elaboration de fiches conseils	x			100 %
2.1.6	Intégrer les addictions aux fiches entreprises	x			100 %
2.1.7	Création de partenariats locaux avec les acteurs du territoire (CLSI : Contrat Local de Santé Intercommunal)	x			100 %

3,1	Axe 3 - TMS/RPS	Réalisé	En cours	Non réalisé	73 %
3.1.1	Elaboration d'un support qui établit un lien entre les TMS et RPS (reprendre le travail du sous groupe TMS Game)			x	0 %
3.1.2	Intégrer le groupe régional Présence sur les TMS/RPS	x			100 %
3.1.3	Elaboration de fiches-outils avec le groupe régional (ex : suicide en milieu de travail, etc...)	x			100 %
3.1.4	Elaboration d'un support RPS sur les agissements sexistes et harcèlement sexuel	x			100 %
3.1.5	Elaboration d'un support sur les RPS plus général	x			100 %
3.1.6	Animation du support RPS auprès d'entreprises cibles		x		100 %
3.1.7	Sensibiliser et diffuser les supports auprès des collaborateurs relais les différents supports		x		30 %
3.1.8	Organisation d'une journée thématique avec différents ateliers proposées autour du sujet TMS/RPS		x		50 %

4,1	Axe 4 - SECTEUR SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIAL	Réalisé	En cours	Non réalisé	75 %
4.1.1	Sensibiliser les équipes pluridisciplinaires à la mobilité dans les EHPAD et les entreprises de services à la personne pour accompagner aux mieux les adhérents dans leur démarche de prévention	x			100 %
4.1.3	Elaboration d'une sensibilisation à destination des employeurs	x			100 %
4.1.4	Sensibilisation à porter au sein des EHPAD cibles et entreprises de services à la personne (sinistralité, actualité, mise en situation avec matériels à dispo)	x			100 %
4.1.5	Mettre en place une offre de formation PRAP 25 auprès des EHPAD et entreprises de services à la personnes			x	0 %

5,1	Axe 5 - RADON	Réalisé	En cours	Non réalisé	100 %
5.1.1	Accompagner les employeurs dans leur démarche d'évaluation du risque radon pour les adhérents situé en catégorie 3 soit 1290 adhérents cibles dont 5163 salariés	x			100 %
5.1.2	Elaboration de supports de sensibilisation et de questionnaires à destination des entreprises cibles sur le risque radon et la démarche du projet	x			100 %
5.1.3	Réaliser un état des lieux et définir la pertinence des mesures à réaliser	x			100 %
5.1.4	Réaliser une campagne de mesurage pour les entreprises cibles et analyser les résultats	x			100 %
5.1.6	Informers les adhérents sur les résultats via des visites ou appels et transmettre les conseils de prévention associés	x			100 %
5.1.7	Intégrer le groupe régional PRST4 pour suivre l'évolution du risque radon et travailler sur de nouvelles sensibilisations	x			100 %
5.1.8	Réaliser des campagnes de sensibilisations tous les ans sous forme d'aide à l'évaluation du risque radon		x		100 %

6,1	Axe 6 - NETTOYAGE INDUSTRIEL	Réalisé	En cours	Non réalisé	83 %
6.1.1	Réaliser une évaluation du risque chimique auprès des entreprises de nettoyages industriels	x			100 %
6.1.2	Réaliser d'une étude sur les activités de nettoyage industriel à bord de bateau en prévention primaire	x			100 %
6.1.3	Elaboration d'un questionnaire évaluant les connaissances des salariés sur le risque chimique de leur métier à destinations des salariés concernés	x			100 %
6.1.4	Restitution des résultats aux entreprises cibles via une présentation PPT et plaquettes		x		80 %
6.1.5	Elaboration d'une fiche type pouvant être utilisée par les préventeurs comme aide au repérage des risques			x	20 %
6.1.6	Elaboration d'une sensibilisation au risque chimique à destination des entreprises du secteur du nettoyage industriel	x			100 %

Taux de réalisation du projet **87 %**

Focus sur

Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM)

Le CPOM signé entre la DREETS, le GIST et la CARSAT vise à renforcer la collaboration entre les différents acteurs dans le but d'améliorer la santé et la sécurité des travailleurs, ainsi que la gestion des risques professionnels au sein des entreprises. Dans ce cadre, le GIST s'engage dans la mise en œuvre d'actions de prévention et de sensibilisation à la santé et la sécurité des travailleurs, en lien avec les objectifs fixés par la DREETS et la CARSAT.

Le GIST est également chargé de coordonner les dispositifs d'accompagnement des entreprises, en particulier les PME et TPE, pour les aider à améliorer leurs pratiques en matière de prévention des risques professionnels. Dans le cadre du CPOM, le GIST doit mettre en œuvre les actions de prévention, coordonner l'accompagnement des entreprises, notamment les PME et TPE, assurer le suivi et l'évaluation des actions, et gérer efficacement les moyens alloués.

La suite...

Le contexte pandémique a amené le GIST à prolonger ces orientations jusqu'en 2025.

Le nouveau **CPOM 2025-2029**, en discussion, s'inscrit dans la continuité des actions déjà engagées et mettra l'accent sur la prévention des risques principaux des secteurs d'activités des entreprises adhérentes du GIST.

Les actions menées par le GIST

Le précédent CPOM dit de 2^e génération, portait sur les actions prioritaires suivantes :

La prévention de la désinsertion professionnelle

- Enquête départementale
- Sensibilisation des médecins traitants
- Elaboration de supports de sensibilisation à destination des professionnels
- Création d'une cellule de prévention de la désinsertion professionnelle (PDP) au GIST
- Réflexions en cours sur la structuration d'actions collectives à mener auprès des employeurs et des salariés

Le risque chimique dans les garages

- Enquête pour définir les attentes et identifier les besoins d'accompagnement
- Campagne d'informations auprès des garages, accompagnement individualisé de l'audit jusqu'à l'accompagnement au plan d'actions
- Evolution des outils avec des livrables harmonisés pour les fiches entreprises

Le risque amiante pour les entreprises du bâtiment

- Mise à jour des connaissances professionnelles
- Elaboration de supports dédiés à destination du bâtiment
- Sensibilisation des entreprises concernées

Focus sur

Nouveauté pour les adhérents

les ateliers avec intervenants extérieurs

Un cycle de 3 ateliers répartis sur l'année 2024 a été proposé à nos adhérents.

Une nouveauté qui a permis aux intervenants de transmettre leurs savoirs et expertises.

— Pascal Lefeuvre *Auteur, conférencier et coach professionnel*

Trouver l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle

Nos adhérents ont bénéficié d'un atelier de Pascal Lefeuvre sur la thématique " Équilibre vie personnelle / vie professionnelle ".

— Mireille Barreau *Sophrologue et spécialiste du sommeil*

Dormez-mieux, vivez-mieux

Au cours de cet atelier, les adhérents ont obtenu des clés pour optimiser leurs cycles de sommeil et trouver un meilleur repos. Quelques exercices ont ainsi été partagés pour favoriser et améliorer l'endormissement : micro-pauses, sophrologie, cohérence cardiaque...

— Alessandro Biscaccianti *Coaching et accompagnement des transformations des équipes et des organisations*

Mieux vivre grâce à la cohérence cardiaque !

Les participants ont pu découvrir et comprendre les connexions neurobiologiques entre le cœur, la respiration et le mode de fonctionnement du cerveau en état de « flux » et en état de « blocage ». Alessandro Biscaccianti a partagé des méthodes pour améliorer les conditions de vie et de travail grâce à la cohérence cardiaque.



Les faits marquants

2024



Centre de La Baule - Livraison de l'extension

Après un an de travaux et avec un budget de 1,2 M €, l'étage du centre de La Baule a été livré. Les équipes ont ainsi pu investir, en fin d'année 2024, les nouveaux bureaux et salles de réunions. La fin de ce chantier clôt la séparation, durant les travaux, des équipes de La Baule sur 3 localisations (11 bis et 20 allée des Petits Brivins ainsi que le 16 Marcel Rigaud) et permet des conditions optimales de travail et d'accueil de nos adhérents et salariés.



Évolution de la structure (janvier à mars 2024)



L'étage est livré en fin d'année 2024.

Un nouveau site web

La refonte du site web du GIST, pilier de notre communication externe, devenait urgent pour répondre aux besoins d'informations de nos adhérents et de leurs salariés tout en adoptant les normes techniques d'un site internet moderne.

Le projet a été mené par le service communication et une agence locale, dans un délai serré, qui a permis la mise en ligne du nouveau site au début de l'été 2024.

Retrouvez nos articles, informations, ateliers sur : gist44.fr



Au fil de l'année...

- Départ à la retraite de M. Bouchy ;
- Arrivée de M. Van Hauwaert en novembre ;
- Ouverture du dossier de renouvellement d'agrément (2025-2030) ;
- Audit blanc en décembre 2024 pour préparer la certification de 2025 ;
- Réorganisation du pôle Prévention sur le 1^{er} trimestre ;
- Arrivée d'un chimiste et d'une ergonome-psychologue au pôle Prévention ;
- Mise à disposition de l'outil MAP sur le Portail Adhérent ;
- Préparation à la migration de PULSE avec l'intégration de la cellule PDP ;
- Changement de médecin référent PDP au sein de la cellule PDP ;
- Candidature à l'étude multicentrique autour de l'IRDP (Indice de Risque de Désinsertion Professionnelle) en partenariat avec l'INSERM Ester de l'Université d'Angers ;
- Intégration d'une alternante au service communication ;
- Enquête de satisfaction des entreprises adhérentes et de leurs salariés menée avec l'ensemble des services de la région et PRAXIS, en coordination avec Présanse Pays de la Loire.

6 Dynamique régionale



12 Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises

Présanse Pays de la Loire est la représentation en région du réseau national Présanse. À ce titre, elle a mis en conformité ses propres statuts d'association régionale avec ceux de Présanse France.

Extrait des statuts nationaux - Article 15 / Associations régionales
Pour être membre, une association régionale doit représenter Présanse au niveau régional. Elle doit intégrer dans sa dénomination la marque Présanse. Elle doit notamment avoir pour rôle :

- 1 D'accompagner et de soutenir les SPSTI de leur territoire dans la réalisation de leurs missions (rôle de proximité) ;
- 2 D'assurer le traitement des questions d'intérêt régional ;
- 3 De détenir et de diffuser des données des services de santé au travail qui soient consolidées au niveau régional en lien avec Présanse ;
- 4 De vérifier la validité des données régionales remontées au niveau national ;
- 5 De représenter les SPSTI de leur territoire, face aux interlocuteurs régionaux (ARS, DREETS, etc.) et d'être correspondants des structures régionales ou territoriales partenaires/ institutionnelles ;
- 6 De faciliter des projets que les SPSTI pourraient construire ensemble au sein de la Région ;
- 7 De développer leurs propres actions, communications, en cohérence avec la politique nationale, qui s'adaptent aux spécificités régionales et à la conjoncture.

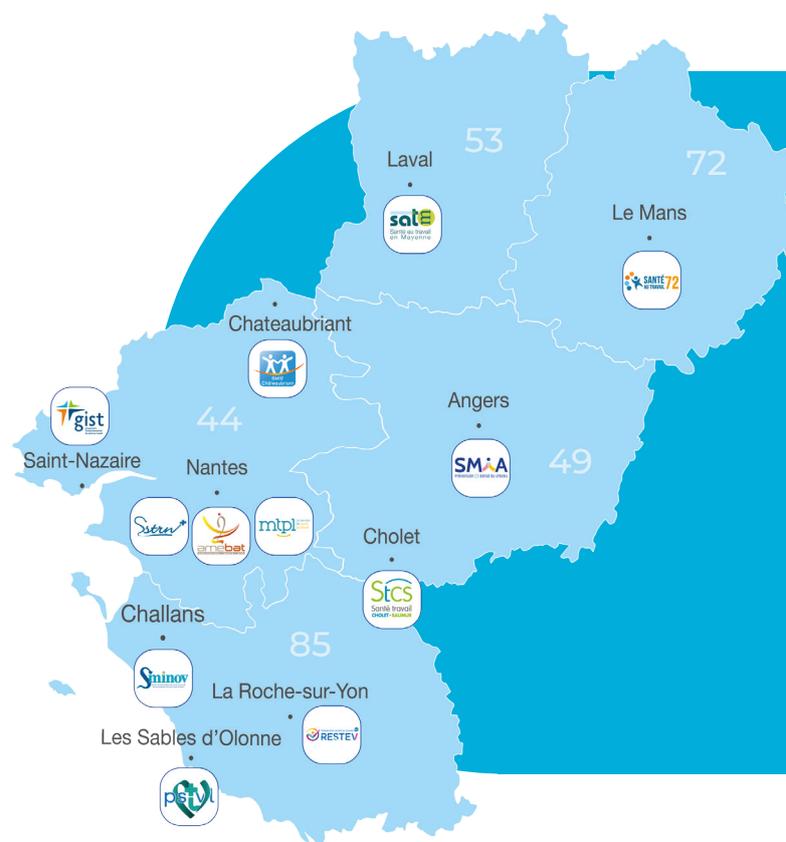
Des ressources communes

Présanse Pays de la Loire a mis en place une organisation et des outils pour renforcer la communication régionale des SPSTI.

Le site régional Le site est un exemple visible des collaborations en place dans notre collectif.

Ressources documentaires L'ensemble des supports réalisés par les services de la région mis à disposition de tous.

Newsletter Chaque mois une newsletter est envoyée aux publics institutionnels pour suivre l'actualité de la prévention et de la santé au travail.



Une dynamique régionale collective

Les 12 services de la région Pays de la Loire travaillent dans de multiples collaborations interservices et dans une dynamique active sur des sujets variés.

Les groupes métiers

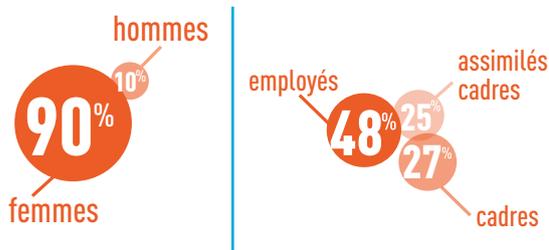
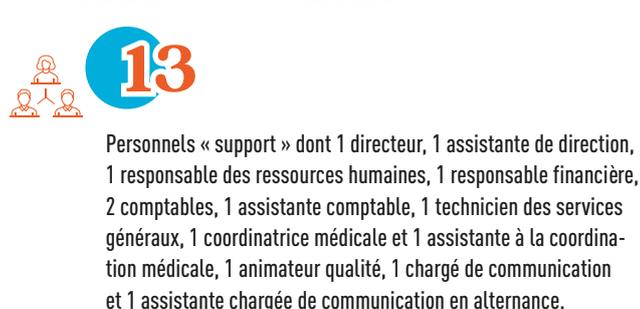
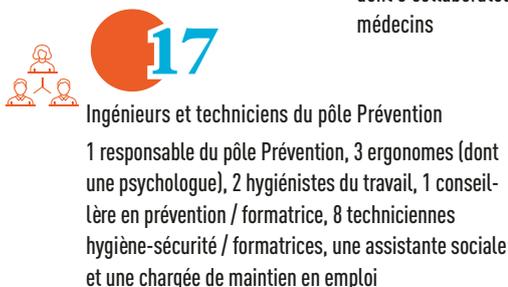
Des temps d'échanges organisés entre professionnels des services pour avancer sur des questions liées aux métiers. (Ressources humaines, système d'information, communication...)

Les groupes projets

Des travaux réalisés par des équipes pluridisciplinaires pour répondre à des besoins exprimés par plusieurs services. (Les fiches RPS, RGPD, GISP...)

Présanse Pays de la Loire a contracté avec l'agence PRAXIS pour la réalisation d'une enquête régionale sur les besoins et la satisfaction des entreprises adhérentes. L'enquête a été menée au 4^e trimestre, pour un partage des résultats début 2025.

Données sociales et repères RH



Sur l'année 2024, nous avons recruté de nouveaux collaborateurs pour renforcer nos effectifs et pour remplacer des collaborateurs ayant quitté leur fonction : 2 médecins collaborateurs, 1 médecin du travail, 4 infirmières santé-travail, 2 assistantes médicales, 1 assistante accueil et administrative, 1 assistante chargée de communication, 2 comptables, 1 ergonome / psychologue du travail, 1 hygiéniste du travail / ingénieur en risques chimiques.

Bilan des formations : développement des compétences

Le renforcement des compétences et l'accompagnement des salariés dans le développement de leur parcours professionnel font partie des axes forts de la politique RH du GIST. **Cet engagement se traduit par un taux de formation représentant un peu plus de 4 % de la masse salariale.**

Les entretiens annuels et professionnels sont réalisés pour permettre à chaque collaborateur de faire part de ses souhaits de formation.

Ces derniers sont ensuite étudiés par la direction afin que le développement de chacun s'inscrive dans la mise en oeuvre du Projet de Service.

Bilan des formations par métier

Métier	Nb d'heures réalisées
Médecin du travail	553
Infirmière santé-travail	529
Assistante médicale	238
Ingénieur et technicien du pôle Prévention	49
Technicienne Hygiène-Sécurité	305
Accueil, support et direction	105
Total	1 779

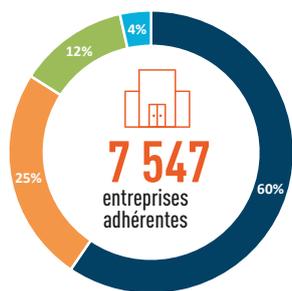
Bilan des formations par bénéficiaire

Statut	Femmes	Hommes	Total
Employé	29/42	0/1	29/43
Assimilé cadre	17/20	1/1	18/21
Cadre	13/17	3/7	16/24
Total	59/79	4/9	63/88

	Bénéficiaires	Nb d'heures réalisées	Coûts pédagogiques	Coûts salariaux	Coûts divers (transports, hôtels)	Coût total
Total	63/88	1 779	74 220 €	72 685 €	26 563 €	173 468 €

8

Panorama des adhérents



● 0 à 3 salariés ● 11 à 49 salariés
● 4 à 10 salariés ● de 50 salariés et plus



81 986
salariés suivis
avec intérimaires et saisonniers



Type de contrat

Type de contrat	Nombre d'adhérents	Nombre de salariés	Nombre d'adhérents avec saisonniers	Nombre de salariés intérimaires	Nombre de salariés apprentis
Adhérent	6 787	62 994	17	30	2 984
Aide à la personne	117	2 694	0	0	30
Collectivité	4	6	0	0	0
Entreprise étrangère	118	1 534	3	52	0
Fonction publique territoriale	23	2 435	1	0	13
Fonction publique territoriale saisonnier	7	5	3	0	0
Hors Loire-Atlantique	491	2 568	0	4	26
Sous - Total	7 547	72 236	24	86	3 053
Intérimaire	93	8 931	5	8 844	1
Saisonnier	1 092	819	798	1	2
TOTAL	8 732	81 986	800	8 931	3 056

Activité

Activité	Adhérents (Hors Saisonniers & Intérimaires)	Nombre de salariés (Hors Saisonniers & Intérimaires)
Commerce	1 821	11 997
Bureau	1 643	13 304
BTP	1 044	7 655
Hôtel-Restaurant	950	4 852
Industrie	835	15 041
Santé Social	646	10 923
Transport	222	4 106
Véhicule	278	3 698
Intérim	91	647
Non renseigné	17	13
TOTAL	7 547	72 236

Secteur

Secteur	Adhérents (avec Saisonniers & Intérimaires)	Salariés total
En entreprise	3	34
Blain	490	3 476
La Baule	3 636	18 913
Pont-Château	1 508	15 138
Saint-Nazaire	3 095	44 425
TOTAL	8 732	81 986

	Salariés en intérim	Salariés apprentis
Blain	240	222
La Baule	231	939
Pont-Château	932	660
Saint-Nazaire	7 528	1 235
TOTAL	8 931	3 056

9

Suivi individuel de l'état de santé

Les repères de l'activité médicale



40 918

examens médicaux
réalisés par des médecins
du travail et les infirmières
santé-travail en 2024

- Visites d'embauche **16 726**
- Visites périodiques **11 645**
- Visites de reprise **3 828**
- Visites de pré-reprise **3 456**
- Visites occasionnelles **4 144**
- Ateliers saisonniers **1 070**
- Visites fin de carrière **49**

dont 632 mi-carrière (568 par les IDEST, 64 par les médecins)
(la visites de mi-carrière sont couplées à une autre visite)

Examens complémentaires

Visio **28 551** Audio **24 446** Exploration fonctionnelle respiratoire (EFR) **123**

- VIP initiales medecin **2 150**
- VIP* initiales IDEST** **8 898**
- Examens médicaux d'aptitude à l'embauche **5 678**
- après maladie **2 616**
- après maternité **543**
- après accident du travail **578**
- après maladie professionnelle **91**
- initiative du salarié **2 653**
- initiative médecin traitant **405**
- initiative médecin conseil **398**
- demandées par médecin du travail **1 347**
- demandées par employeurs **1 268**
- demandées par salariés **1 117**
- occasionnelles IDEST par médecin **412**



Conclusions des examens médicaux



Apte **8 605**



Inapte à tous postes **298**



Apte avec préconisations **1 823**



Inapte l'état de santé fait obstacle à tout reclassement **307**

Inapte tout maintien est préjudiciable **46**

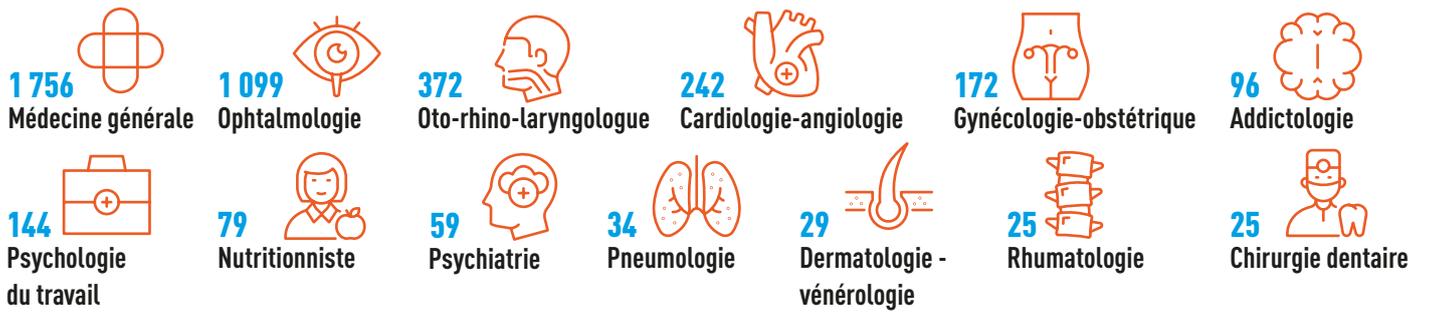


21 201 attestations de suivi

3 239 attestations de suivi avec préconisations

*VIP : Visite d'Information de Prévention **IDEST : Infirmières Diplômées en Santé-Travail

Orientations par spécialité Total : 4 568



neurologie : 21 ; chirurgien : 18 ; Endocrinologie-diabétologie : 11 ; orthopédie : 20 ; gastro-entéro-hépatologie : 8 ; urologie : 3 ; podologue - pédi : 11 ; néphrologie : 2 ; hématologie : 1 ; allergologie : 6 ; psychologue : 134

201 orientations IDEST vers un médecin du travail

Orientations vers des structures médico-sociales

CARSAT	148	CAP EMPLOI	52	Centre anti-douleurs	16
MDPH	125	Médecin conseil	61	Défenseur des droits	3
RQTH	52	Transition pro	20	COMETE	6
MPR	35	Patho pro	18	Urgences	3

Total : 539

Dispositif Clinique Psychologie du travail

Vacations et suivis assurés par les psychologues du SSTRN
(Service de Santé au Travail de la Région Nantaise)

144

demandes de prises en charge par les médecins du GIST

290

consultations réalisées pour le GIST

L'activité des infirmières diplômées d'État en santé-travail (IDEST)

19 050

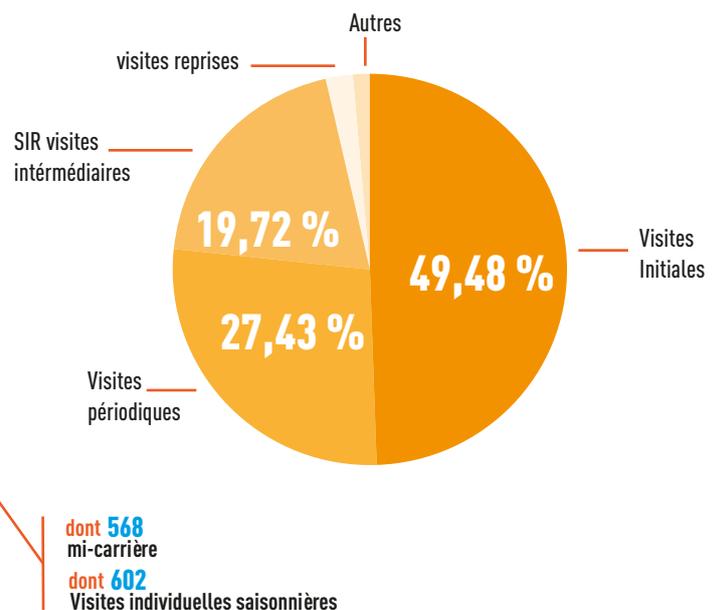
entretiens infirmiers réalisés en 2024

123



ateliers collectifs de prévention des saisonniers dispensés par les IDEST et les THS sur l'année 2024

Type d'activité	2024
Suivi individuel	
Visites initiales	8 898
Visites périodiques	4 933
SIR*, visites intermédiaires	3 546
Visites reprises	378
Autres - occasionnelles (à la demande)	225
Total	17 980
Suivi collectif	
Nombre d'ateliers de prévention collectifs des salariés saisonniers	123
Total des saisonniers sensibilisés en atelier collectif	1 070



*SIR : Suivi Individuel Renforcé (pour les salariés exposés à des risques particuliers)

Les actions de prévention

La prévention s'organise autour de 2 grandes actions et plusieurs axes de prévention des risques professionnels. L'ensemble des actions ont été réalisées par le pôle Prévention et les équipes médicales.

Actions en milieu de travail

Informier et sensibiliser aux risques professionnels

- Conseil et accompagnement sur la mise en œuvre d'actions de prévention primaire
- Sensibilisations collectives
- Participation aux CSE/CSSCT des entreprises adhérentes
- Conseil et accompagnement dans la prévention des risques psychosociaux
- Sensibilisation des saisonniers
- Sensibilisation des apprentis

Prévenir la désinsertion professionnelle

- Accompagnement en cas de risque de désinsertion professionnelle

Evaluer les risques

- Visite entreprise
- Fiche entreprise
- Analyse des FDS**
- Aide à l'élaboration du DUERP***

Agir en milieu de travail

- Étude de poste
- Métrologie



Mise à jour des données

Suite au passage à notre nouveau logiciel Pulse, certaines données ont été ajustées et des disparités sont susceptibles d'être visibles avec les chiffres du rapport 2023.

Focus sur l'adhésion à « Mon Approche Prévention »

Mon Approche Prévention (MAP) a été créée par l'ADMDP (Association Développement Mon Diagnostic Prévention) et s'appuie sur l'expertise de professionnels issus des SPSTI. C'est une solution complète qui vise à répondre d'une part, aux besoins des entreprises adhérentes en les guidant dans leur démarche réglementaire d'évaluation des risques et d'autre part, aux attentes des SPSTI en proposant un accompagnement professionnel adapté. Après la réalisation d'un 1^{er} autodiagnostic par l'adhérent, le GIST réalise un diagnostic professionnel lors d'une visite en entreprise, en apportant un regard d'expert au déclaratif et transmet à l'adhérent les livrables associés (ex : Fiche Entreprise, étude de poste). Si l'adhérent le souhaite, un module MonDocumentUnique est accessible en ligne et lui permet de capitaliser sur les étapes précédentes pour réaliser son Document Unique (DU) avec un plan d'actions associé.

Actions complémentaires

Former aux risques professionnels

- Formation Santé Sécurité au Travail (SST)
- Formation Prévention des Risques liés à l'Activité Physique PRAP IBC (Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau)



Sur le terrain, Marlène et Laureen établissent une FE d'un adhérent.



Un pôle d'experts en prévention

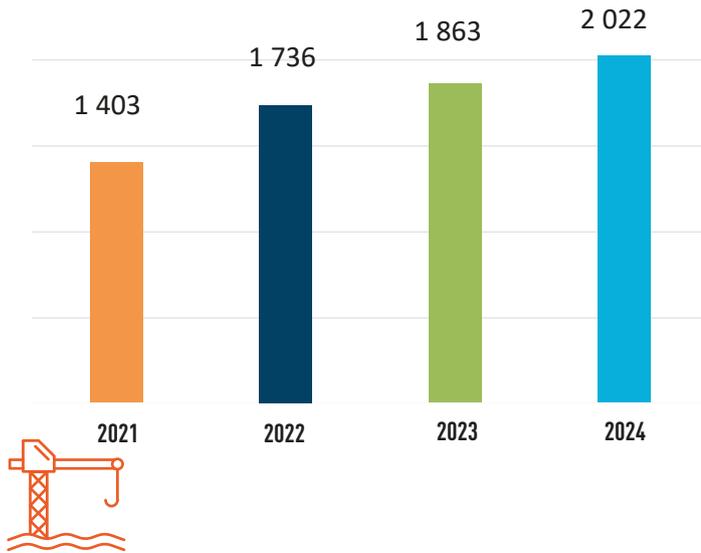
Un pôle d'experts en prévention	ETP*
Technicienne Hygiène-Sécurité	8
Chargé de prévention Hygiène sécurité	1
Ergonome/Psychologue	2,5
Assistante en Santé Travail	2
Chimiste / Hygiéniste	2,2
TOTAL	15,7

*ETP : Equivalent Temps Plein

*CSE: Comité Social-Economique **FDS : Fiche de Données de Sécurité

***DUERP : Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

Les actions en milieu de travail



Activité des entreprises	Répartition des actions %
Commerce	24 %
Industrie	11 %
BTP	14 %
Santé Social	9 %
Bureau	22 %
Véhicule	4 %
Hôtel-Restaurant	13 %
Transport	3 %
Intérim	1 %

En 2024,

2 022 actions

de prévention réalisées par les équipes du GIST

Hors cellule PDP

40 %

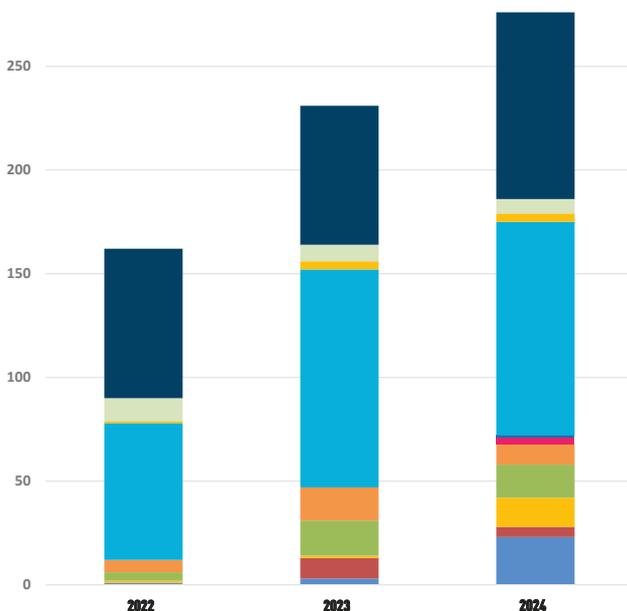
Taux de couverture des AMT au 31/12/2024

Offre socle : à minima une AMT par adhérent tous les 4 ans

Informer et sensibiliser

Conseils et accompagnements sur la mise en œuvre d'actions de prévention primaire

Répartition par thématique



En 2024,

276 actions

de conseil et accompagnement réalisées auprès des entreprises adhérentes

- REUNION EN ENTREPRISE informer et sensibiliser l'entreprise sur les risques professionnels
- IDENTIFICATION CHIMIQUE identifier le(s) danger(s) de l'entreprise : agent chimique
- IDENTIFICATION BRUIT identifier le(s) danger(s) dans l'entreprise : bruit
- CSSCT/CHSCT conseiller l'entreprise en stratégie de prévention
- CONSEIL THERMIQUE conseiller l'entreprise en prévention d'un risque lié à l'ambiance thermique / ambiance sèche / ambiance humide
- CONSEIL RPS conseiller l'entreprise en prévention d'un risque particulier lié à un facteur organisationnel, relationnel et éthique
- CONSEIL ERGO conseiller l'entreprise en prévention d'un risque particulier lié à l'agent physique
- CONSEIL CHIMIQUE conseiller l'entreprise en prévention d'un risque particulier lié à l'agent chimique
- CONSEIL BRUIT conseiller l'entreprise en prévention d'un risque lié au bruit
- AMIANTE conseiller l'entreprise en prévention d'un risque particulier : agent chimique amiante
- ACCOMPAGNEMENT DU conseiller l'entreprise en méthode d'évaluation du risque

Les sensibilisations collectives

Type de sensibilisations réalisées	2022	2023	2024
Saisonniers	172	128	136
Apprentis	1	13	18
Prévention des conduites addictives	1	3	8
Chrome IV / Chromurie	4	7	2
Bruit	3	5	2
Bonnes pratiques à l'usage des tâches ménagères	2	1	0
Culture sécurité	8	13	8
EPI*	5	1	0
Hygiène de vie	6	17	19
Troubles musculo-squelettiques (TMS) secteur sanitaire et médico-social	0	2	1
Réveil musculaire	5	12	11
Chimique	5	6	2
Soudage	3	3	1
Travail sur écran	9	35	31
Sommeil	0	1	3
SDC	0	1	2
Atelier DUERP	0	8	19
Intervenants extérieurs	0	0	6
Risques psycho-sociaux	0	28	1
TOTAL	224	254	270

En 2024,
+11 %

de sensibilisations
réalisées



Une sensibilisation avec des casques de Réalité Virtuelle à la Maison de l'Apprentissage

Apprentis

18
sessions

103
apprentis

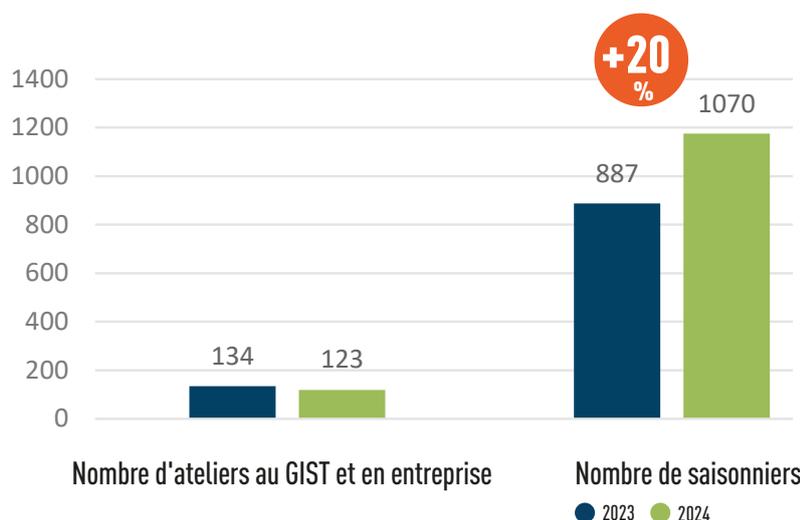
Objectif : sensibiliser les jeunes aux risques professionnels et à l'hygiène de vie

Public : apprentis, mineurs ou majeurs

Programme :

- Présentation des grandes missions du GIST ;
- Utilisation des casques de réalité virtuelle ;
- Echanges sur les risques professionnels (adaptés selon les groupes, les questions, les métiers, l'intérêt...) ;
- Echanges sur l'hygiène de vie. (addictions (alcool, drogues), alimentation, sommeil) ;
- En fin de sensibilisation, remise du livret apprentis réalisé par la DREETS.

Saisonniers

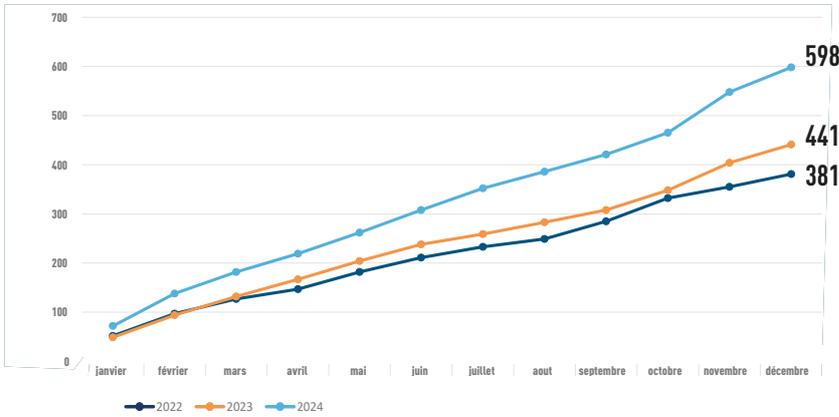


Sensibilisation sur l'usage de produits toxiques avec des saisonniers.

Évaluer les risques



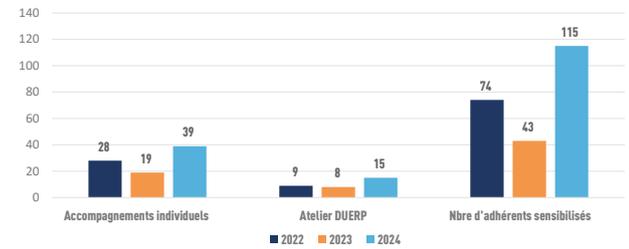
Les Fiches Entreprises (FE)



Nombre d'accompagnements DUERP

(ateliers et accompagnement individuel)

DUERP : document unique d'évaluation des risques professionnels



En 2024, **36 %**

d'entreprises couvertes par une FE

En 2024, **80 %**

des salariés couverts par une FE

En 2024, **170 études**

et mesurages réalisés par les experts-
du pôle Prévention

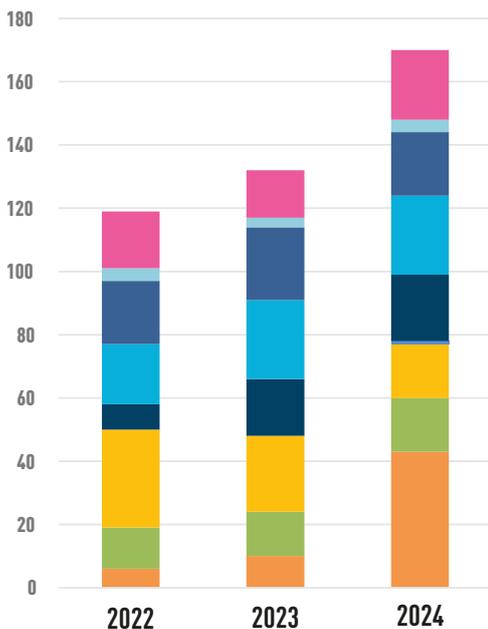
94 %

des adhérents sont satisfaits

ou très satisfaits des actions menées par les ergonomes
et la psychologue du travail face aux attentes initiales

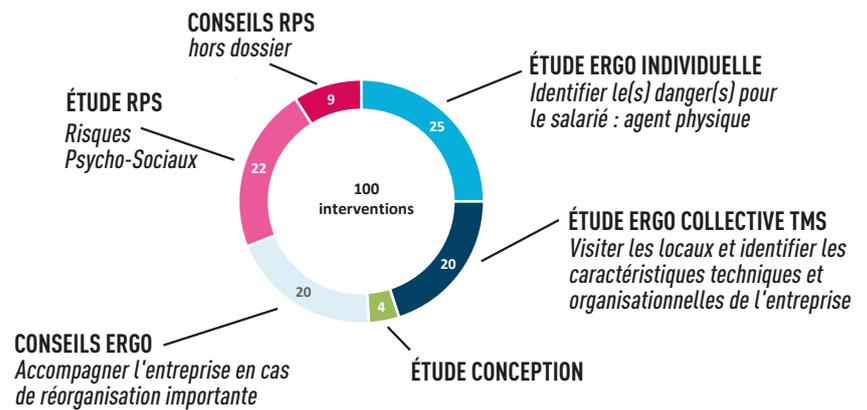
62 % ont pris en compte les préconisations émises

Agir en milieu du travail

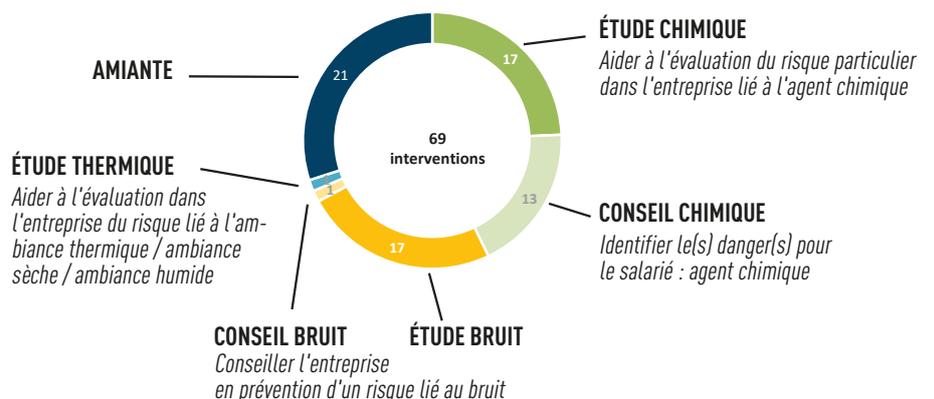


- Étude Risques Psycho-sociaux
- Étude thermique
- Étude conception
- Étude bruit
- Étude collectives
- Étude chimique
- Étude individuelles
- Conseils techniques
- Amiante

Focus sur les activités des ergonomes

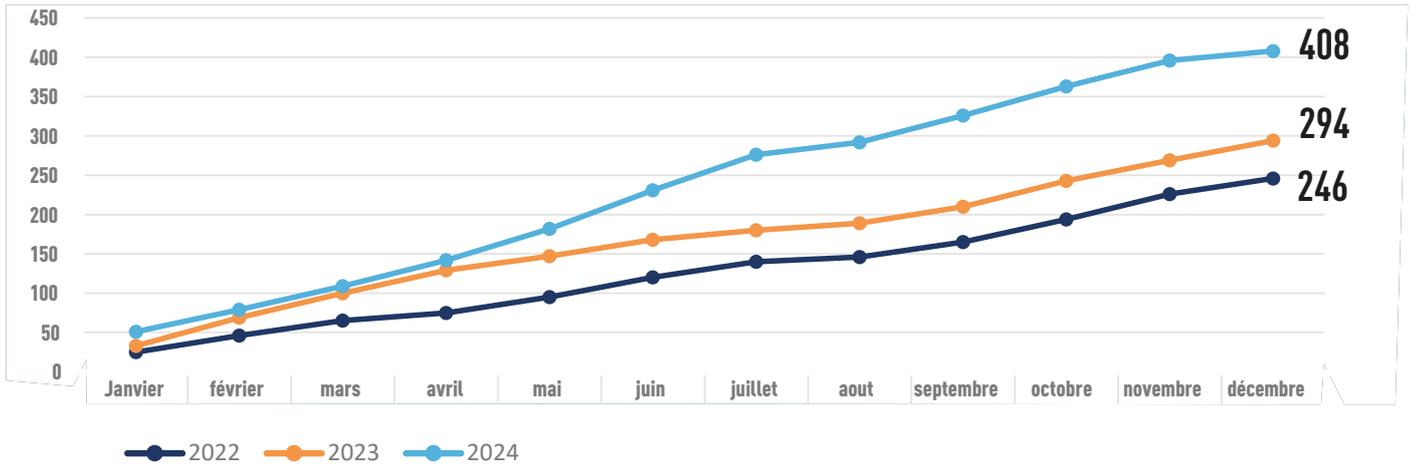


Focus sur les activités des hygiénistes





Évolution des études de postes



Former aux risques professionnels



Offre complémentaire

Le GIST dispense des formations grâce à l'habilitation de Présanse Pays de la Loire.

SST - Sauveteur Secouriste au Travail

Formation Initiale (FI) et Maintien-Actualisation des Compétences (MAC)

9 formatrices (THS + chargée de prévention) animent les formations

- 1 session SST FI = 2 jours
- 1 session recyclage SST MAC = 1 jour
- 1 session Prévention des Risques (PRAP) = 2 jours

À noter : 10 participants maximum par session (nombre imposé par l'INRS)

PRAP - Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Industrie, BTP, commerce et activités de bureau (IBC)

1 THS anime la formation PRAP IBC

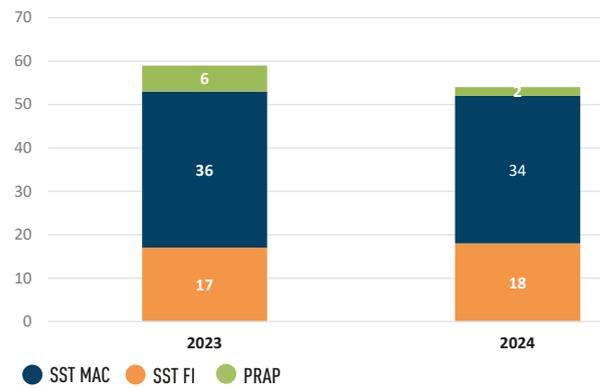
- 10 participants maximum par session
- 2 sessions réalisées en 2024

54

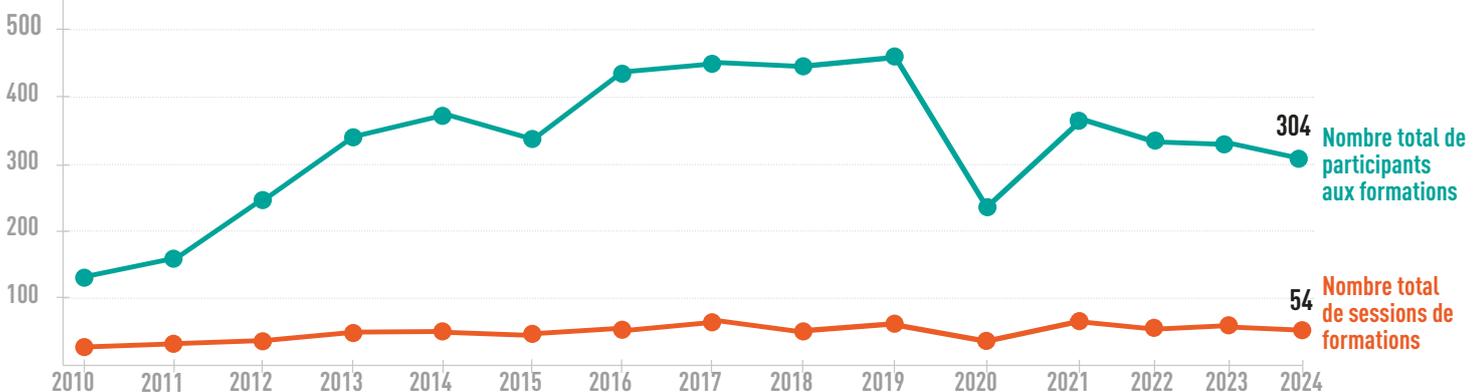
formations réalisées

304

stagiaires



Évolution du nombre de participants et de sessions dispensées - PRAP/SST



Offre Spécifique

Le travailleur indépendant bénéficie d'un suivi individuel de santé, de conseils en prévention des risques professionnels et d'ateliers de sensibilisations organisés par le GIST. Pour les travailleurs indépendants non adhérents au GIST, la tarification est de 92,40 € HT par an et par personne.

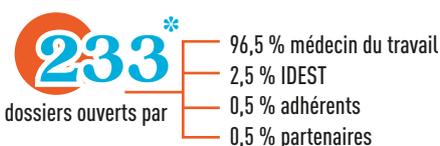


Equipe composée de :

- Docteur GUILBAUD - *Référente médicale*
- Caroline GRIGNON - *Chargée de maintien en emploi*
- Charlotte LE ROUX - *Assistante Sociale*
- Vincent MAUDHUIZON - *Coordinateur*

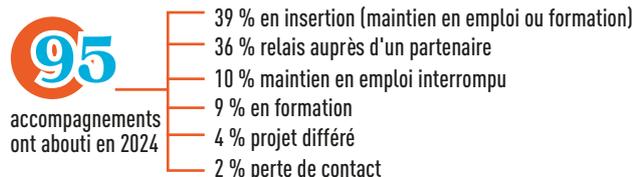
Mission 1 - L'accompagnement individuel

Dans le cadre du suivi individuel, la cellule PDP met en place un accompagnement adapté. Cet accompagnement peut être mis en place :



- pour un salarié ou son employeur qui la saisit directement;
- pour un salarié identifié par la cellule ;
- pour un salarié orienté par les équipes pluridisciplinaires du SPSTI,
- par un partenaire du maintien en emploi ou par l'Assurance Maladie.

* Sur ces 233 dossiers ouverts, il y a eu 43 dossiers annulés ou non pris en charge (réorientation) et 190 prises en charge par la cellule PDP du GIST (118 en 2023 soit **+37%**). 21 % des sollicitations concernent des entreprises inférieures à 9 salariés, 33 % entre 10 et 49 salariés, 31 % entre 50 et 199 salariés et 15 % supérieures à 200 salariés.



Sur les 233 dossiers ouverts :



À noter que lorsque les demandes initiales émanent de l'IDEST, de l'adhérent ou d'un partenaire, elles sont, quoiqu'il arrive, discutées avec le Médecin du Travail en charge du suivi de l'entreprise pour convenir que l'orientation vers la cellule PDP est la plus pertinente.

Mission 2 - Réseautage

- Participation aux Instances Locales de Coordination (6 réunions opérationnelles, 1 réunion partenariale)
- Rencontres partenariales CAP Emploi (x2), FASTT, CFP Presqu'île, PSTVL, Service Social CARSAT
- Participation au séminaire Maintien en Emploi du PRITH
- Participation aux journées nationales Présanse
- Participation au forum sur les solutions de compensation du handicap organisé par le CAP Emploi

Mission 3 - Montée en compétences au sein du SPSTI

- Participation aux réunions métier médecins
 - Actualités sur la PDP
 - Point sur la Cellule PDP et ses projets
- Sensibiliser les équipes pluridisciplinaires au fonctionnement de la cellule PDP

Mission 4 - Accompagnement collectif

- Mise à jour du site Internet avec une page dédiée à la Cellule PDP
- Présentation du GIST, Pôle Prévention et Cellule PDP à l'AG de la CFTD Santé Sociaux de Saint-Nazaire
- Présentation du GIST, Pôle Prévention et Cellule PDP dans le cadre de la Semaine Européenne de l'Emploi des Personnes Handicapées
- Article sur la RQTH dans la newsletter du GIST

Perspectives 2025

- Animation d'un atelier d'informations et d'échanges de pratiques autour de l'invalidité à destination des Infirmières de Santé-Travail et Médecin du Travail ;
- Finalisation des flyers "outils" et d'un chevalet "outils" à destination des Infirmières Santé-travail et Médecin du Travail ;
- Création, promotion et animation d'actions collectives autour de la PDP et des outils PDP à destination de salariés et d'entreprises ;
- Augmentation des effectifs avec l'intégration d'un profil permettant d'apporter un autre regard sur l'accompagnement à la reconversion professionnelle et participant aux actions collectives ;

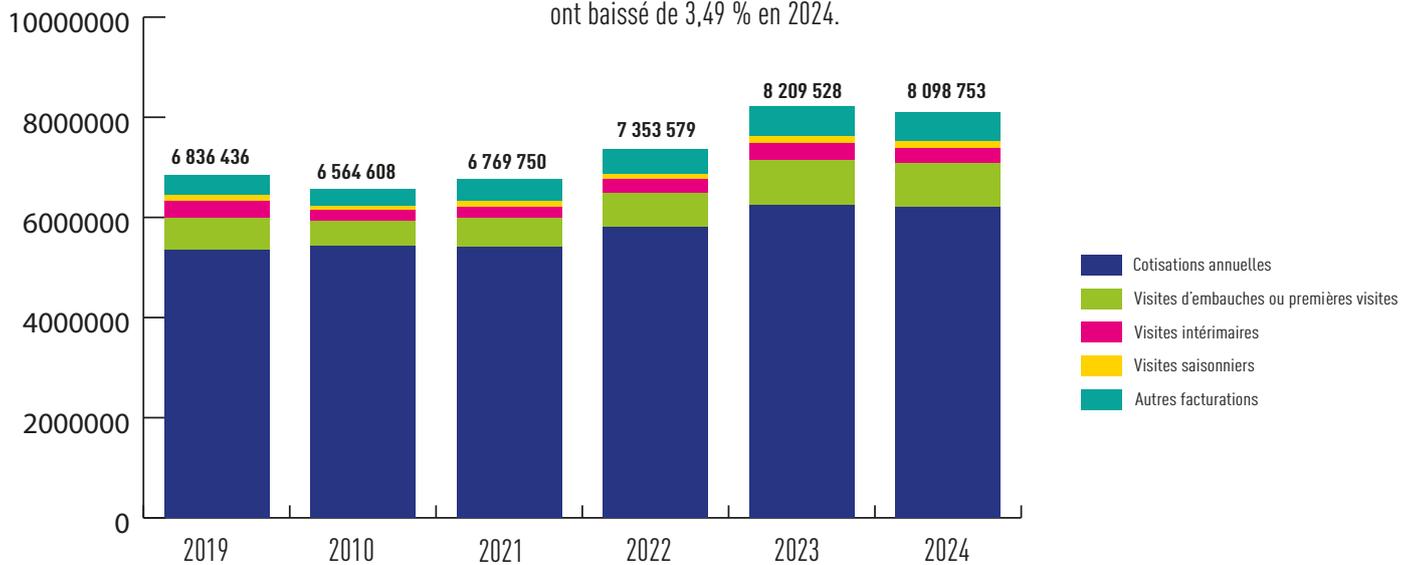
Éléments financiers

L'évolution du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires 2024 s'élève à 8 098 753 euros. Il est en baisse de 1,35 % par rapport à l'an passé, cela s'explique par une baisse du nombre de salariés vus en visite.

Nous pouvons remarquer une baisse de la cotisation annuelle (-0,8 %). La baisse des effectifs facturés est faible mais la répartition dans les tranches de facturation est différente.

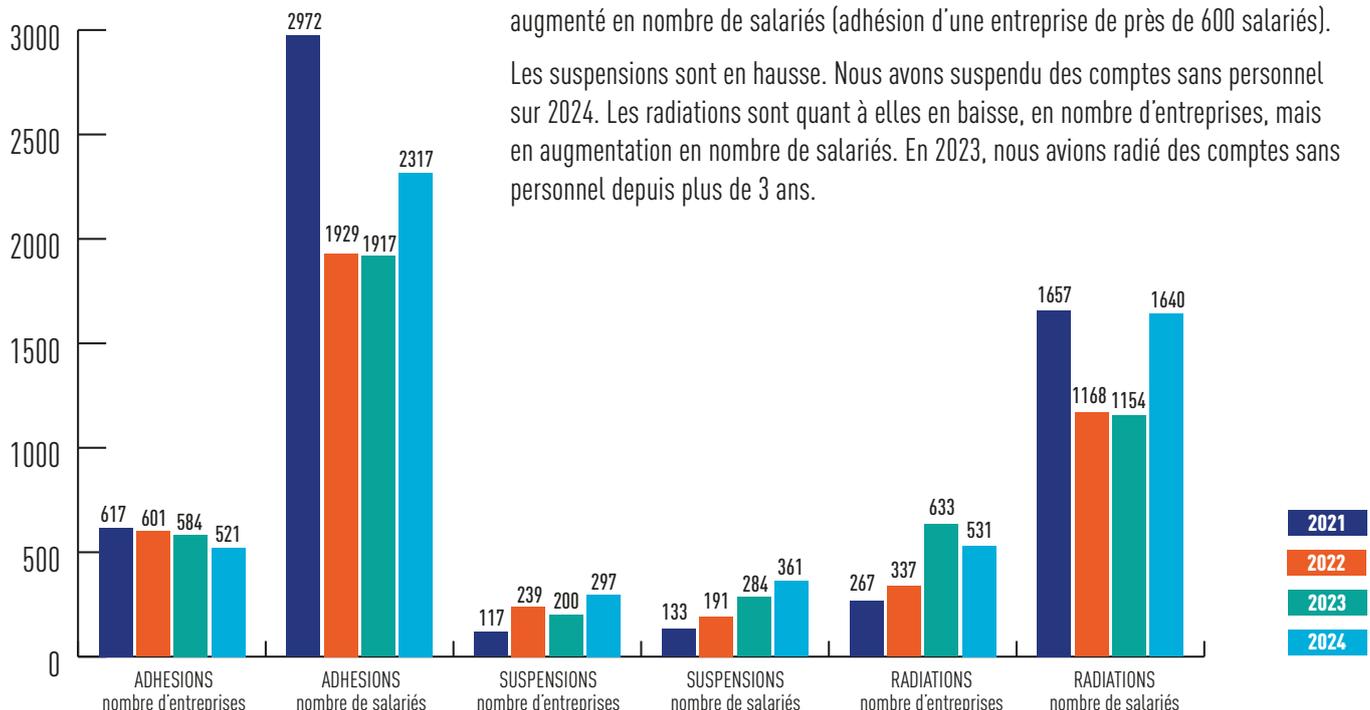
Les facturations à l'acte (saisonniers, intérimaires, embauches, personnel INB...) ont baissé de 3,49 % en 2024.



L'évolution des adhésions, suspensions et radiations

Les adhésions 2024 ont diminué par rapport à 2023, en nombre d'entreprises, mais augmenté en nombre de salariés (adhésion d'une entreprise de près de 600 salariés).

Les suspensions sont en hausse. Nous avons suspendu des comptes sans personnel sur 2024. Les radiations sont quant à elles en baisse, en nombre d'entreprises, mais en augmentation en nombre de salariés. En 2023, nous avons radié des comptes sans personnel depuis plus de 3 ans.



L'évolution des cotisations



Les tarifs 2024 ont été votés lors du Conseil d'Administration du 17 décembre 2024 et en AG du 9 janvier 2025. Les membres du Conseil d'Administration ont souhaité le maintien des tarifs en 2024.



Vous trouverez ci-dessous le détail de notre tarification (HT) :

Tarifs HT (en €)	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Adhésions						
Droit d'entrée par entreprise	50	50	50	50	50	50
Droit d'entrée par salarié	35	35	35	35	35	35
Adhérent à la cotisation annuelle						
Cotisation annuelle						
% de la masse salariale	0,40 %	0,40 %	0,40%			
Cotisation minimale	65	65	65			
Cotisation maximale	106	106	106			
Cotisation per capita						
1 à 7 salariés				86	86	92,4
8 à 15 salariés				91	91	92,4
16 à 49 salariés				98	98	98
50 salariés et plus				105	105	105
Visites d'embauche et premières visites	65	65	65	86	86	92,4
Visites d'embauche d'apprentis	48	48	48	50	50	50
Absences non justifiées aux visites	65	65	65	86	86	86
Autres adhérents						
Visites personnel saisonnier	65	65	65	86	86	92,4
Visites personnel intérimaire	73	73	73	98	98	98

Article D4622-27-5

Décret n°2022-1749 du 30 décembre 2022 - art. 1

Un arrêté du ministre chargé du travail fixe chaque année, à partir des données transmises selon les modalités prévues à l'article D. 4622-57, le coût moyen national mentionné à l'article L. 4622-6 et correspondant au montant moyen du coût défini à l'article D. 4622-27-4.

Ce coût est présenté au comité national de prévention et de santé au travail dans le cadre de sa mission prévue au 3° de l'article L. 4641-2-1.

Les services de prévention et de santé au travail interentreprises le présentent à leur conseil d'administration et à la commission de contrôle ou au comité social et économique interentreprises avant approbation, par l'assemblée générale, du montant des cotisations et de la grille tarifaire au titre de l'année civile suivante.

Ce coût moyen national est également présenté à l'assemblée générale à l'occasion du vote d'approbation des cotisations mentionné à l'article L. 4622-6.

Conformément à l'article 2 du décret n° 2022-1749 du 30 décembre 2022, ces dispositions entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2025. Conformément à ce même article 2, l'arrêté mentionné au présent article est publié au plus tard le 1^{er} octobre 2024.

Compte de résultat 2024



8 098 753

chiffre d'affaires 2024 en €



6 076 065

masse salariale, charges sociales incluses, en €.



1,35%

baisse du chiffre d'affaires



11,16%

hausse de la masse salariale



102 681

résultat net, bénéfice en €

- Les achats et charges externes sont en hausse (+11,96 %) par rapport à 2023 et représentent 1 330 040 €.
- Les dotations aux amortissements et aux provisions sont en hausse et représentent 497 053 €.

	2024 (en €)	Budget 2024	2023
Cotisations	8 098 753	8 259 000	8 209 528
Achats et charges externes	-1 330 040	-1 265 000	-1 187 943
Valeur ajoutée	6 768 713	6 994 000	7 021 585
Impôts, taxes et versements assimilés	-276 798	-293 000	-244 391
Salaires	-4 071 601	-4 088 000	-3 734 401
Charges sociales	-2 004 464	-1 943 000	-1 731 540
Subventions d'exploitations	2 500		
Excédent brut d'exploitation	418 350	670 000	1 311 252
Autres produits de gestion courante	106		857
Autres charges de gestion courante	-3 842	-40 000	-28 738
Reprise sur amt, prov. et transferts de charges	118 276	5 000	45 289
Dotations aux amortissements et provisions	-497 053	-412 000	-512 715
Résultat d'exploitation	35 836	223 000	815 945
Produits financiers	104 144	56 000	70 311
Charges financières	-43 310	-45 000	-37 036
Résultat courant	96 670	234 000	849 221
Produits exceptionnels	148 882		73
Charges exceptionnelles	-146 770		
Résultat exceptionnel	2 112	0	73
Impôt sur les bénéfices	3 900	-55 000	-215 306
Participation des salariés		-12 000	-133 583
RÉSULTAT NET (en €)	102 681	167 000	500 405

Bilan 2024

	2024 (en €)			2023
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	362 878	280 067	82 812	122 065
Immobilisations en cours				
Immobilisations corporelles				
Terrains	382 600	21 129	361 471	315 213
Constructions	5 532 628	3 109 269	2 423 359	1 363 337
Installations tech., matériel et outillage	530 771	480 716	50 054	42 110
Autres immobilisations corporelles	1 114 273	900 738	213 535	178 646
Immobilisations en cours				96 506
Immobilisations financières				
Participations financières	14 275		14 275	154 261
Créances rattachées à des participations	5 754		5 754	5 754
Autres immobilisations financières	1 400		1 400	8 160
Actif immobilisé	7 944 579	4 791 918	3 152 660	2 286 051
Avances				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	1 567 255	550 923	1 016 331	1 004 413
Autres créances	337 629		337 629	70 657
Valeurs mobilières de placement	2 773 935		2 773 935	1 898 935
Disponibilités	234 591		234 591	1 379 803
Charges constatées d'avance	64 881		64 881	44 672
Actif circulant	4 978 291	550 923	4 427 367	4 398 481
TOTAL ACTIF	12 922 869	5 342 842	7 580 027	6 684 531

	2024	2023
PASSIF		
Réserves		
Réserve légale	705 949	705 949
Réserves statutaires ou contractuelles	2 398 687	1 898 281
Autres réserves	403 185	403 185
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	102 681	500 405
Capitaux propres	3 610 502	3 507 821
Provisions pour risques	207 692	229 865
Provisions pour charges	20 356	102 872
Provisions	228 048	332 737
Dettes financières		
Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 794 765	1 025 820
Concours bancaires courants	102	102
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	439 550	184 923
Dettes fiscales et sociales	1 232 533	1 490 367
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	210 103	59 443
Autres dettes	64 424	83 320
Produits constatés d'avance	0	0
Dettes	3 741 477	2 843 973
TOTAL PASSIF	7 580 027	6 684 531



Siège social : 28 rue des Chantiers
CS 50211 • 44614 Saint-Nazaire cedex



02 40 22 52 42 | gist44.fr | contact@gist44.fr